

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité de L'Ange-Gardien**  
**AVIS PUBLIC**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Aux personnes intéressées par le projet de règlement #18-661 modifiant le règlement de zonage #16-642.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 3 décembre 2018, le Conseil a adopté un premier projet de règlement intitulé :  
*« Premier projet de règlement #18-661 modifiant le règlement de zonage 16-642, de façon à ajouter l'usage «trifamiliale» dans la zone H-44 »*  
Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 7 janvier 2019 à 19h30** à la salle de la mairie. L'objet de cette assemblée portera sur le projet de règlement #18-661. Au cours de cette assemblée, le maire ou un conseiller mandaté expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
2. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau.
3. Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Le projet concerne les **zones H-44** (zone située au sud de l'avenue Royale, soit de la limite ouest de la municipalité jusqu'à 6074 avenue Royale), ainsi que les zones contiguës : A-61, A-63, H-46, H-42, P-45 et H-43 de la Municipalité de l'Ange-Gardien. Le projet peut être consulté au bureau de la municipalité.

**DONNÉ À L'Ange-Gardien, ce 4<sup>ième</sup> jour de décembre deux mille dix-huit.**

Lise Drouin, g.m.a.  
Directrice générale